

BUDGET PRIMITIF

2019

Conformément aux dispositions de l'article 107 de la loi NOTRe codifiées à l'article L. 3313-1 du CGCT, le présent document constitue la présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget

Budget primitif 2019

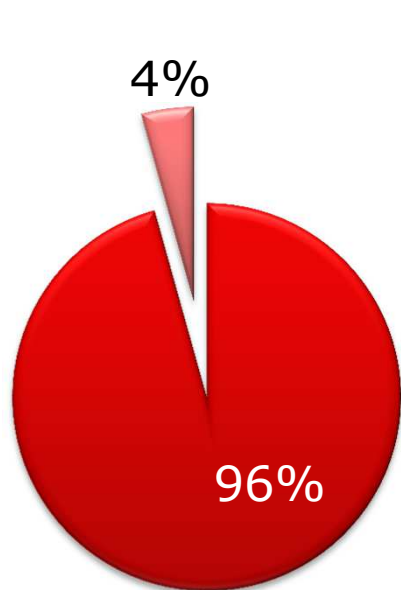
1. Présentation consolidée

*Budget principal et budgets annexes
Hors flux croisés et gestion de dette*

Dépenses - Recettes par budget

DEPENSES

RECETTES



Budgets annexes



Budget principal

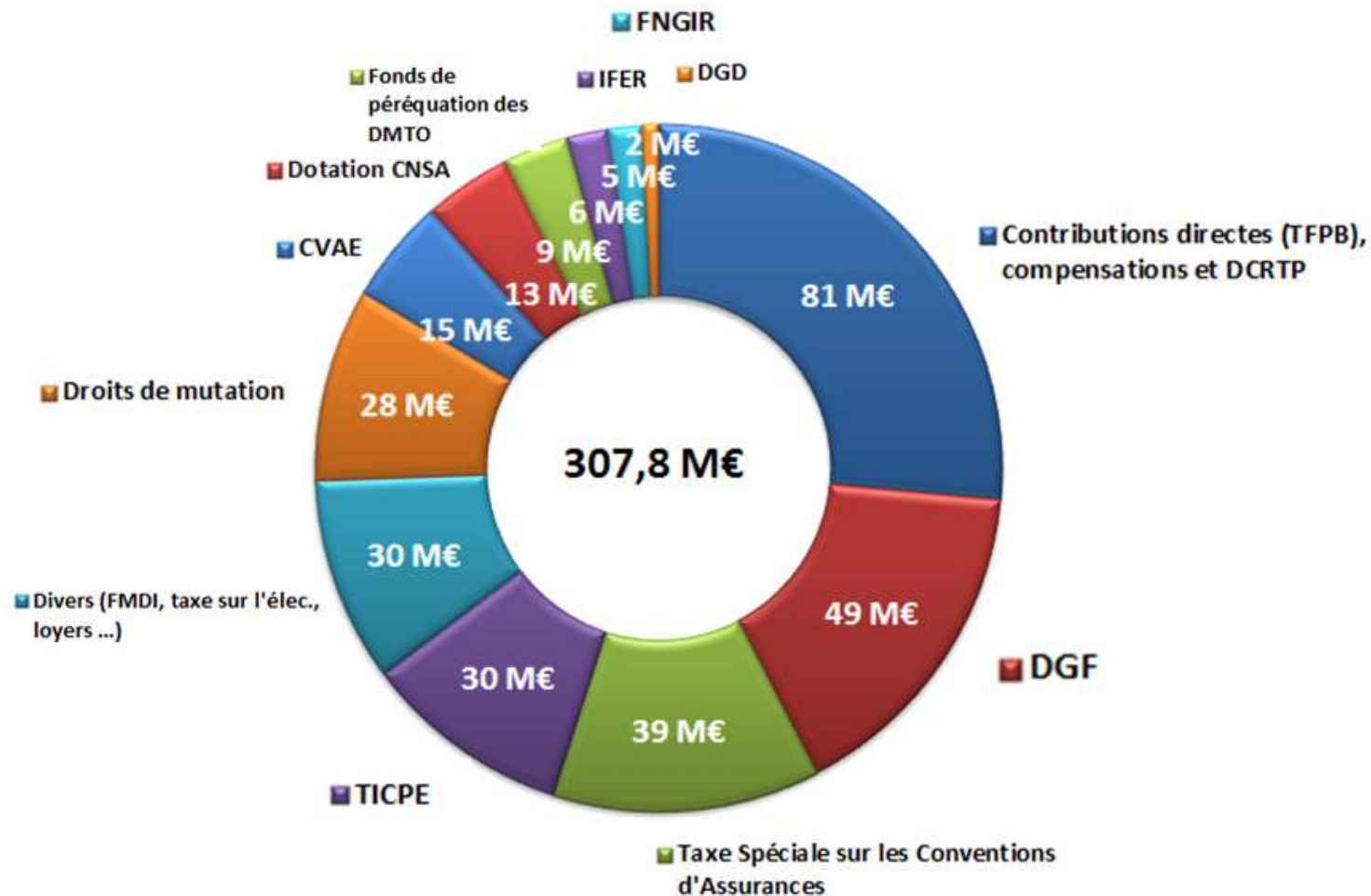
Dépenses - Recettes par section

Section	Dépenses	Recettes
Investissement	103,6 M€	74,1 M€
Fonctionnement	278,3 M€	307,9 M€
TOTAL	382 M€	

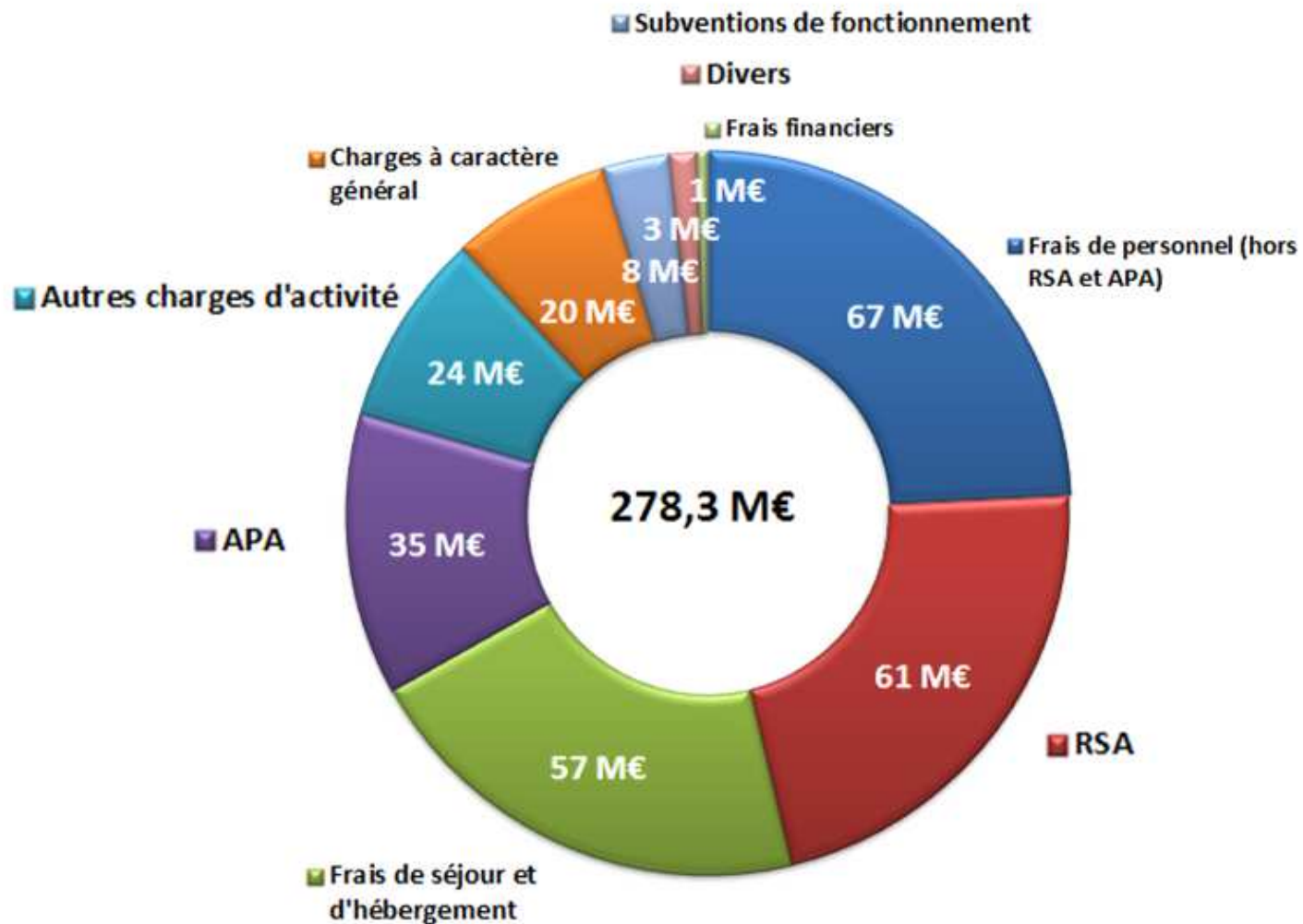
Un autofinancement préservé à 29,5 M€

BUDGET PRIMITIF CONSOLIDÉ 2019		
	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	<p>Dépenses de fonctionnement 278,3 M€</p>	<p>Recettes de fonctionnement 307,8 M€</p>
	ÉPARGNE BRUTE 29.5 M€	
INVEST.	<p>Dépenses d'investissement 103,6 M€</p>	<p>ÉPARGNE BRUTE 29.5 M€</p> <p>Recettes d'investissement 74,1 M€</p>

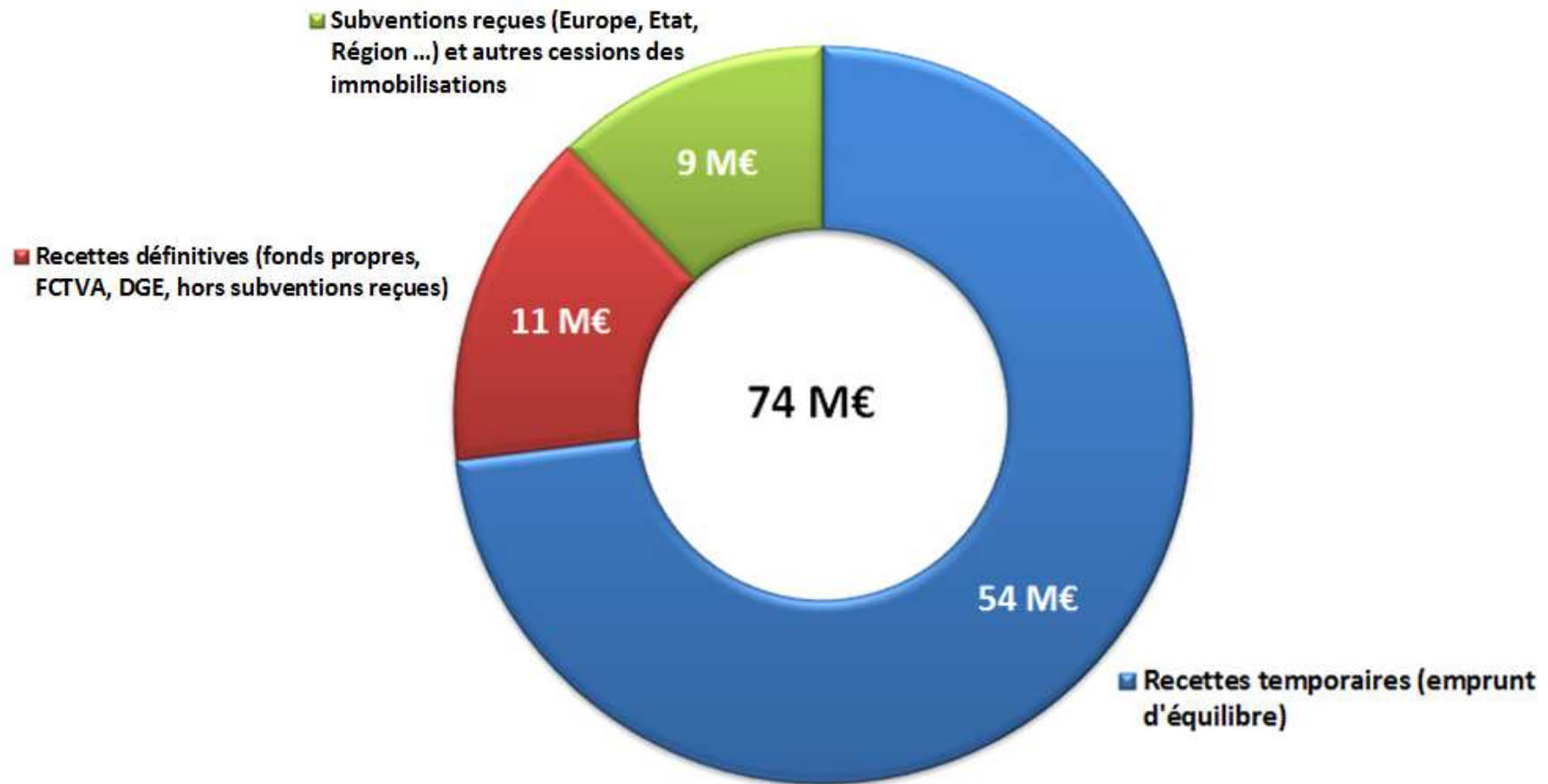
Recettes de fonctionnement



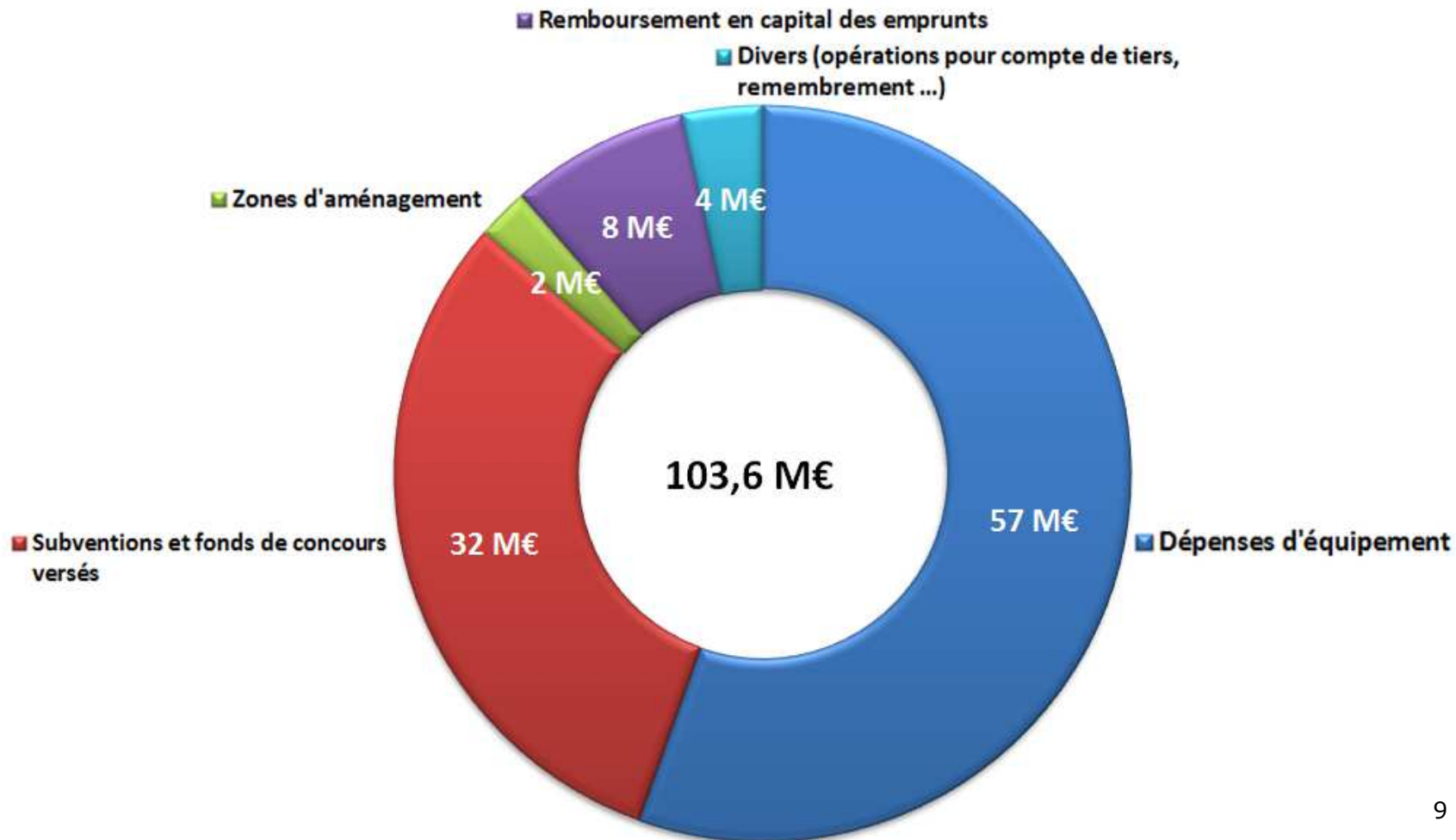
Dépenses de fonctionnement



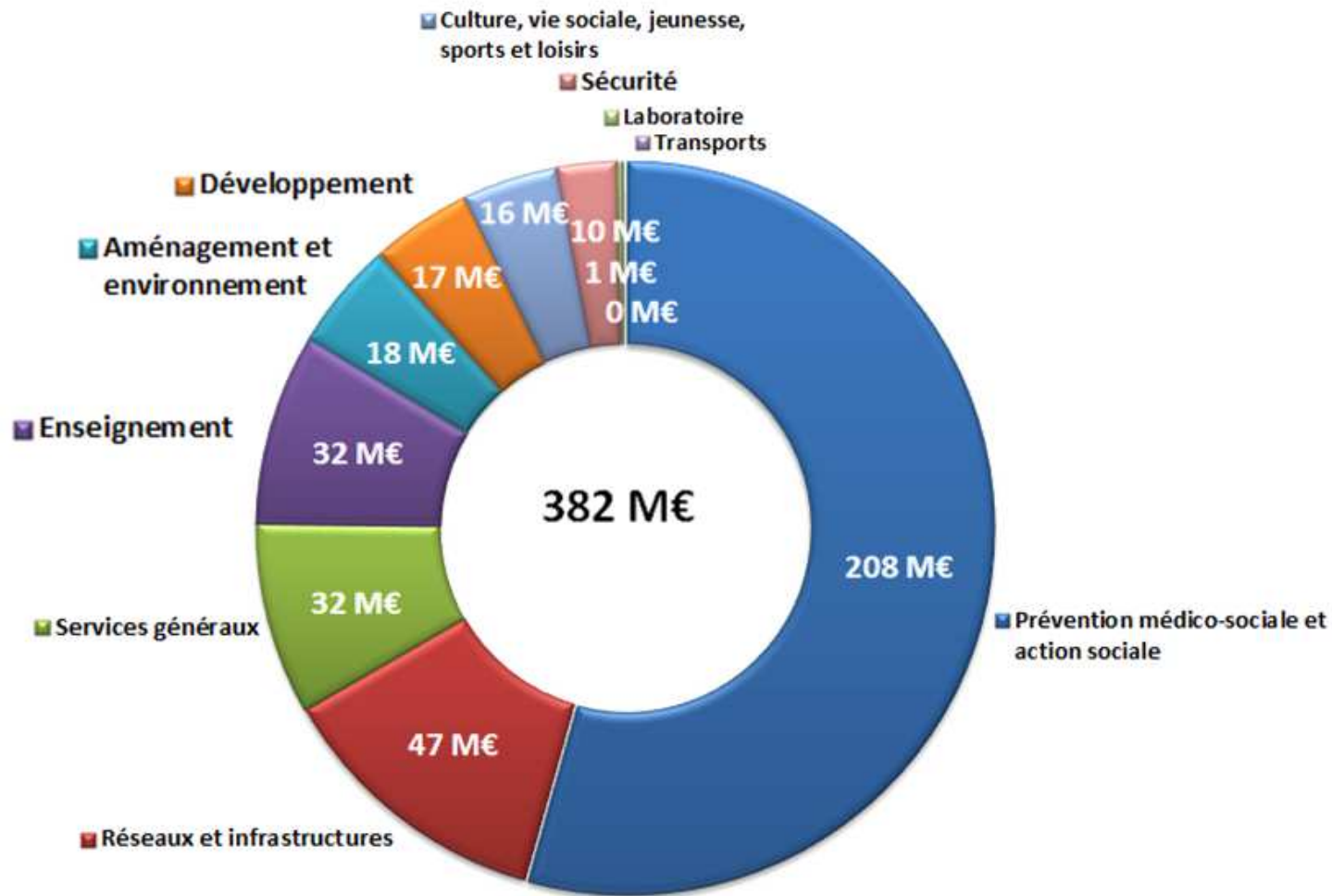
Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement



Dépenses Totales par Fonction



Budget primitif 2019

2. Budget principal

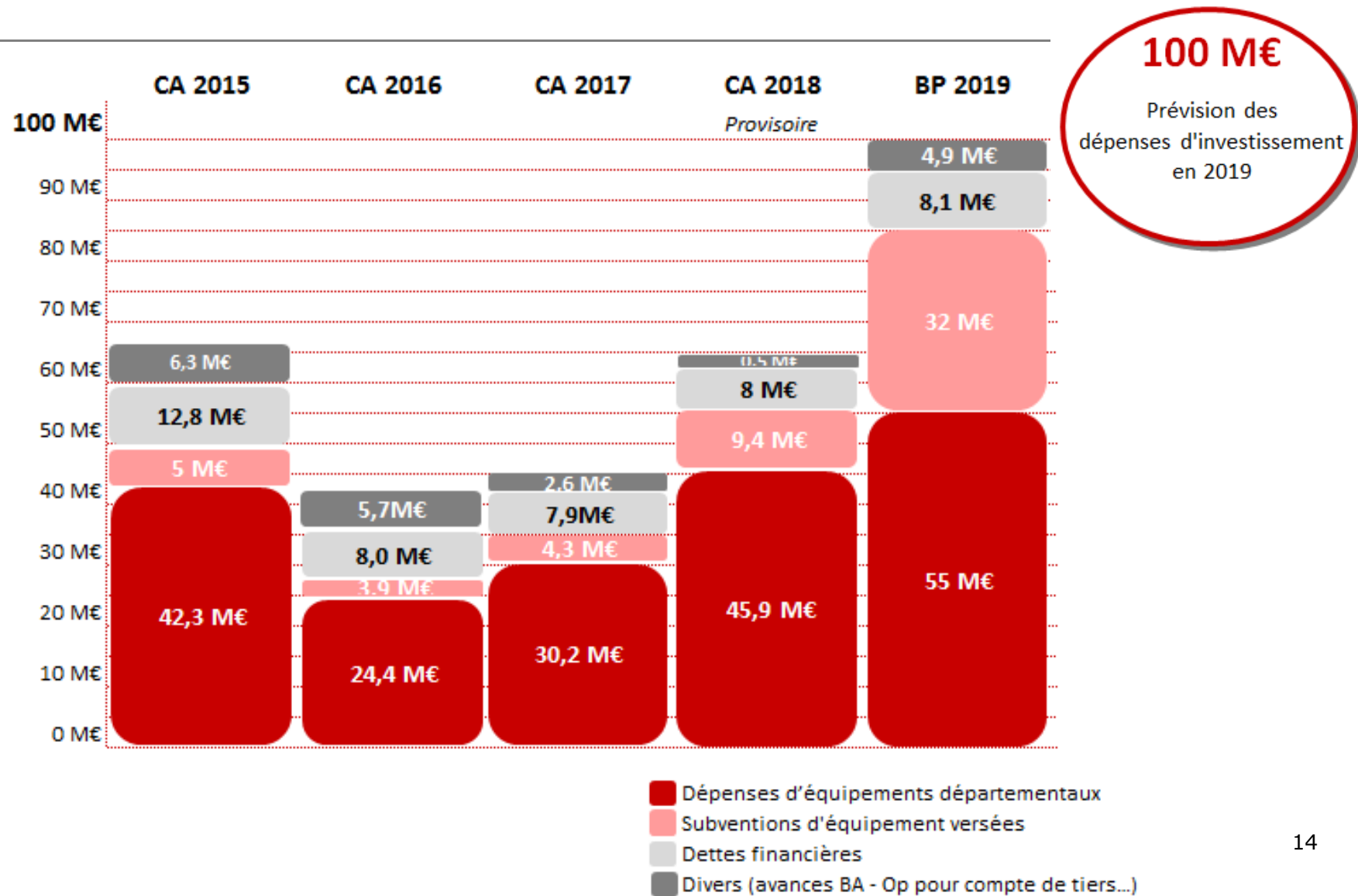
Budget principal

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2019		
	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	<p>Dépenses de fonctionnement 276,9 M€</p>	<p>Recettes de fonctionnement 304,2 M€</p>
	ÉPARGNE BRUTE 27,3 M€	
INVEST.	<p>Dépenses d'investissement 100 M€</p>	<p>ÉPARGNE BRUTE 27,3 M€</p> <p>Recettes d'investissement 72,7 M€</p>

Comparatif OB/BP

BUDGET DÉPARTEMENTAL (EN M€)	DOB 2019		BP 2019			
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES		RECETTES	
INVESTISSEMENT	100 M€	73 M€	100 M€	0,00%	73 M€	0,00%
FONCTIONNEMENT	277 M€	304 M€	277 M€	0,01%	304 M€	0,01%
TOTAL	377 M€	377 M€	377 M€	0,01%	377 M€	0%

Une reprise très soutenue de l'investissement



Principaux projets d'investissement 2019

Travaux	Travaux de voirie (renforcement, traverses d'agglomérations, ouvrages d'art...)	21 321 000 €
	Collèges	4 852 908 €
	Travaux école spéciale des travaux publics (ESTP)	4 300 000 €
	Travaux pour la Cité du vitrail	4 236 000 €
	Travaux d'aménagement de la boucle interconnexions des sites externes (BISE)	2 700 000 €
	Travaux village touristique Mesnil-Saint-Père	1 818 397 €
	Aménagement numérique du territoire	1 711 000 €
	Vélovoies	970 000 €
Acquisitions	Équipement en matériel et outillage techniques	1 796 240 €
	Équipement en matériel pour les collèges (informatique, mobilier et mat de cuisine)	1 340 000 €
	Équipement en matériel informatique	845 000 €
Subventions d'équipement	Plan de soutien des territoires (projets structurants)	15 400 000 €
	Electrification de la ligne ferroviaire Paris-Bâle (préfinancement État)	4 266 927 €
	Subventions SDIS (casernes, rénovation bâtementaires, échelles et équipement CPI)	3 305 000 €
	Constructions et grosses réparations scolaires	2 310 166 €
	Équipements sportifs	1 264 503 €
	Restauration des œuvres et du patrimoine historique	1 121 779 €
	Subventions enseignements supérieurs (mobilier, matériel et études)	800 000 €
	Subventions aux associations (sport, social, enseignement, culture, musique, touristique et social)	580 000 €

En synthèse, un BP 2019 caractérisé par :

- ⇒ Le respect à l'euro près du **contrat financier avec l'état** sur les dépenses de fonctionnement
- ⇒ La poursuite de la mise en œuvre du **plan de soutien aux projets structurants** à travers l'aide aux EPCI pour le financement du numérique région notamment
- ⇒ La préservation d'un niveau **d'autofinancement élevé (29,5 M€)**
- ⇒ **Un niveau d'investissement inédit depuis 2006**
- ⇒ Une **capacité de désendettement** contenue à 1,4 année et un point bas de l'encours de dette (37M€) qui préserve de fortes marges d'investissements pour l'avenir

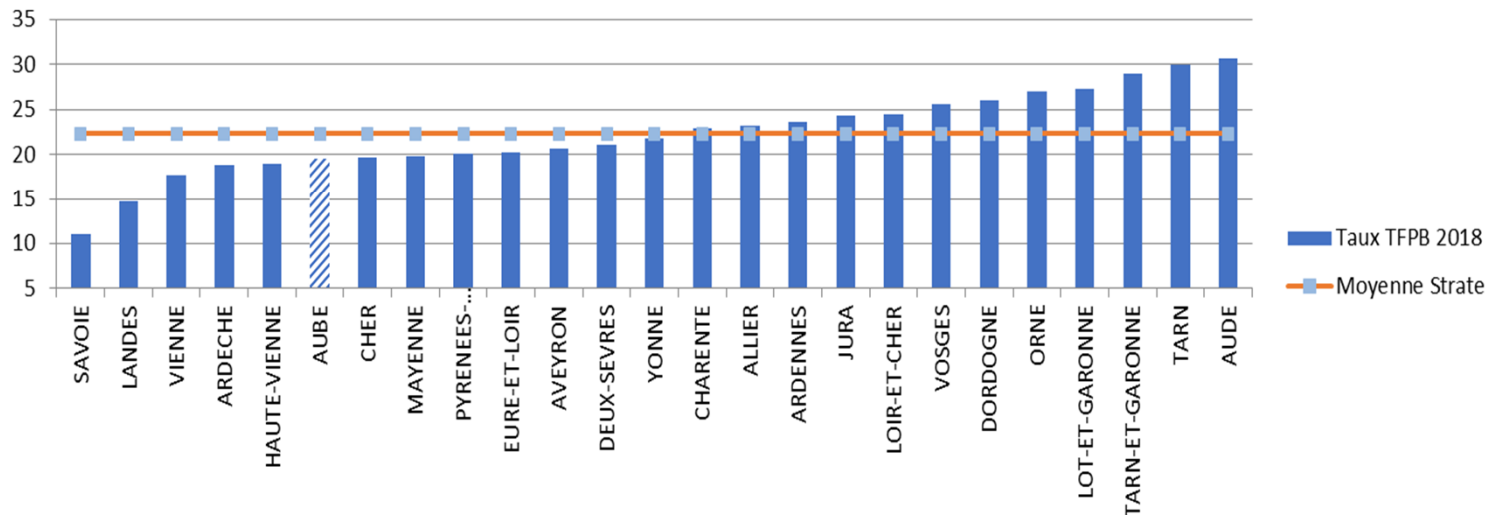
Budget primitif 2019

3. Fiscalité

Produit fiscal foncier attendu

	Bases 2019 estimées	Taux 2018	Taux 2019	Produit
TFPB	342 525 143 (+1,05% / 2018)	19,42%	19,42%	66,5 M€
Transfert des frais de gestion de TFPB				6,7 M€
Compensations Sur exonérations de TFPB et fiscalité directe locale				2,7 M€
TOTAL				75,8 M€

**Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties
voté en 2018 par les départements de la strate (%)**



- ⇒ **Stabilité du taux de TFPB à 19,42% en 2019**
pour la 9^{ème} année consécutive,
- ⇒ **Taux inférieur à la moyenne des taux des départements de la strate (22,32%)**